

Carte scolaire. Statu quo pour la rentrée

Le conseil départemental de l'Éducation nationale, le CDEN réunit les élus du personnel et de l'administration mais aussi les élus locaux et usage. Il s'est tenu jeudi 3 février à [Saint-Lô](#).

Cette réunion n'a pas fait évoluer la proposition de carte scolaire pour la rentrée de septembre prochain dans les écoles publiques de la [Manche](#). La directrice académique des services de l'Éducation nationale a confirmé les mesures qu'elle envisage pour l'année scolaire 2022-2023 (Lire aussi notre précédente édition).

Les syndicats réagissent

Le Sgen-CFDT indique : « **Les choix de Mme Bodin semblent bien peu lisibles et reposent sur des données chiffrées parfois opaques ; les élèves en situation de handicap sont toujours insuffisamment pris en compte alors qu'ils sont inclus dans leur classe d'âge et que notre département porte le label 100 % inclusif** ».

Le Sgen « **s'insurge contre le manque de moyens accordés au système éducatif (premier comme second degré) en pleine crise sanitaire, alors que les personnels sont littéralement épuisés et que les élèves subissent depuis 20 mois des conditions d'apprentissage dégradées. Nous dénonçons aussi la gestion comptable alors que les besoins humains sont flagrants** ».

Sud Éducation relève que ces mesures sont « **actées sans tenir compte des ravages liés aux suppressions précédentes et sans mesurer les conséquences de cette crise sanitaire sur les apprentissages des élèves** ».

[FO](#) demande « **l'arrêt des fermetures de classe et le recrutement de personnels** ».

Pour le SNUipp-FSU, ce CDEN n'a pas pris en compte ses « **arguments pour maintenir des classes ouvertes ou en ouvrir de nouvelles** ».

Réunion fin août

Pour l'heure, la carte scolaire 2022-2023 n'est pas figée. Après avoir consulté le CDEN, l'inspectrice d'académie a rendu ses décisions ce mardi 8 février (Lire aussi notre précédente édition). Les mesures définitives ne seront connues qu'à la veille de la rentrée. « **Elles sont renvoyées à un groupe de travail qui se tiendra fin août** », selon le SNUipp-FSU. « **Nous déplorons toujours la difficulté d'attendre la prérentrée pour envisager d'éventuelles ouvertures ou annulations de fermeture** ».

A l'occasion du CDEN, le conseil départemental a présenté son « **livre blanc** » sur le réseau des collèges. Selon la [FSU](#), à l'issue de cette présentation, « **M. le préfet promet, dans les années à venir, du sang et des larmes pour les petits collèges ou RPI dispersés en se basant sur les projections démographiques** ».



Une nouvelle réunion ce mardi 8 février a fixé les moyens humains alloués aux établissements scolaires.